



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Diabète en outre-mer

Question au Gouvernement n° 166

Texte de la question

DIABÈTE EN OUTRE-MER

Mme la présidente . La parole est à M. Frédéric Maillot.

M. Frédéric Maillot . Il y a des sujets qui doivent nous rassembler afin de répondre collectivement à des drames touchant majoritairement nos pays dits d'outre-mer. Les dégâts du diabète, par exemple, doivent nous conduire à dépasser nos clivages. Savez-vous combien de personnes se font amputer en outre-mer ? Plus de vingt-cinq personnes par mois, soit une amputation par jour, pour un total de 360 amputations par an.

La prévalence du diabète est deux fois plus élevée en outre-mer que dans l'Hexagone. À l'échelle de la population hexagonale, une telle prévalence serait traitée comme un fléau. Que ferions-nous si la question se posait avec tant d'acuité dans l'Hexagone ? Nous chercherions une solution.

Or la solution existe. En 2016, un traitement révolutionnaire est apparu : l'Heberprot-P. Il permet d'éviter l'amputation des pieds diabétiques et a fait ses preuves dans plusieurs centaines de milliers de cas dans les vingt-cinq pays où il est utilisé.

En Colombie, par exemple, sur 469 patients traités, 465 ont échappé à l'amputation. La Slovaquie est le premier pays européen à l'utiliser, avec un taux de succès de 100 %. Les États-Unis d'Amérique, eux, ont déjà démarré les essais cliniques ; le médicament y sera commercialisé d'ici 2028. Pourriez-vous recevoir une délégation de députés pour que nous ouvrons un dialogue avec l'appui d'experts qui connaissent les spécificités de cette maladie, afin d'obtenir des essais cliniques, dans le respect du code de la santé publique, en concertation avec l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé ? Il s'agit en effet d'un enjeu de santé publique. Prenez ma question comme une main tendue ; la saisir est important pour lutter contre l'amputation. *(Applaudissements sur les bancs des groupes GDR, SOC et EcoS ainsi que sur quelques bancs des groupes EPR et LFI-NFP. – M. Olivier Marleix applaudit également.)*

Mme la présidente . La parole est à Mme la ministre de la santé et de l'accès aux soins.

Mme Geneviève Darrieussecq, *ministre de la santé et de l'accès aux soins* . Vous posez une question importante, celle du diabète, notamment le diabète de type 2, dont la prévalence est très élevée dans les départements et territoires d'outre-mer. Les données récentes de Santé publique France révèlent que la prévalence de cette forme de diabète y est deux fois plus élevée qu'en métropole, et que le diagnostic y est posé pour des patients qui ont en moyenne cinq ans de moins. Des spécificités complexes, qui relèvent de l'alimentation ainsi que de facteurs génétiques et socio-économiques, expliquent cette situation. Nous devons amplifier les campagnes de prévention et améliorer le parcours de soins des patients pour tenir compte des particularités locales.

Vous me posez la question des médicaments. À titre personnel, je n'ai pas de réponse à vous donner car, vous le savez, il faut une autorisation de mise sur le marché par l'Agence européenne des médicaments ou une autorisation nationale par l'ANSM. Or, à ce jour, les laboratoires qui commercialisent ces médicaments n'ont fait aucune demande à l'Agence européenne des médicaments. Je veux bien vous rencontrer et vous aider...

M. Jean-Paul Lecoq . C'est ce qu'on demande !

Mme Geneviève Darrieussecq, ministremais je ne peux pas faire cette demande à la place du laboratoire pharmaceutique pour que nous puissions disposer en Europe des données scientifiques et des études cliniques sur ces produits.

M. Davy Rimane . C'est aussi une question d'argent !

Mme Geneviève Darrieussecq, ministre . S'il y a des produits importants et intéressants, il faut bien entendu que ce laboratoire fasse la demande. (*M. André Chassaigne s'exclame.*) Écoutez, ils n'ont vraisemblablement pas donné de dossier à l'Agence européenne des médicaments. Nous ne pouvons donc pas avancer tant que cela n'est pas fait.

M. Jean-Victor Castor . Alors on continue les amputations !

Données clés

Auteur : [M. Frédéric Maillot](#)

Circonscription : Réunion (6^e circonscription) - Gauche Démocrate et Républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 166

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Santé et accès aux soins

Ministère attributaire : Santé et accès aux soins

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 novembre 2024

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 13 novembre 2024